

EXPOSITION FÉLINE *Internationale*

MARSEILLE (FR)

Parc Chanot Hall 2- Rond point du Prado

8-9 janvier 2022

Organisée par la Fédération Feline Française

Juges invités

Fabio Brambilla
Juge FIFe (IT) toutes races

Cristiano Sandon
Juge FIFe (IT) cat 1-2

Stéphane Henry
Juge FIFe (FR) cat 1-2

Laura Scholten
Juge FIFe (NL) toutes races

Ad de Bruijn
Juge FIFe (NL) cat 1-3-4

Infos et inscriptions

www.fff-asso.fr

Clôture des inscriptions

le 28/12/2021



**Passé sanitaire et respect des gestes barrières (port du masque, gel hydroalcoolique) obligatoires
sauf si assouplissement des règles sanitaires édictées par le gouvernement début 2022.**

Inscription

Les bulletins d'engagement peuvent être téléchargés sur www.fff-asso.fr.

A renvoyer par e-mail à : marseille2022@fff-asso.fr

ou par courrier à : M. Nicolas REVENANT
33, rue d'Estienne d'Orves - 38130 ECHIROLLES

Pour tout renseignement : +33 (0)6 25 67 70 51

Date limite

28/12/2021, dans la limite des places disponibles.

Tarifs

Tarif normal : 50€ par chat pour les 2 jours.

Tarif adhérent à un Cat Club FFF : 45€ par chat pour les 2 jours

Tous chats annulés après la date de clôture restent dûs. (Les annulations ne seront prises en compte qu'après réception d'un document écrit, courrier ou e-mail.)

Horaires

Visite vétérinaire samedi de 7h30 à 9h00
Début des jugements à 10h00

Horaires d'ouverture au public :

Samedi 8 janvier 2022 : de 10h à 19h

Dimanche 9 janvier 2022 : de 10h à 19h

Prescriptions vétérinaires

Tous les chats doivent être à jour de vaccination : typhus et coryza. Pour les chatons, la primo-vaccination ainsi que le rappel sont requis. Rappel effectué au minimum 15 jours avant l'exposition (article 1.8c du règlement des expositions FIFe). Rage obligatoire pour les chats venant de l'étranger et de départements français « contaminés ». Pour les chats étrangers, un délai de 21 jours est requis entre la primo-vaccination de la rage et l'entrée sur le territoire français

Identification : tatouage ou puce électronique pour tous les chats et chatons à indiquer sur le bulletin d'engagement.

Si l'entrée d'un chat est refusée par le vétérinaire pour maladie ou s'il est porteur de parasites (puce, teigne...), c'est l'ensemble des chats de l'éleveur qui seront refusés.

Cage et divers

Dimension des cages : 60 x 60 x 60 cm.

Les cages personnelles sont autorisées.

Rideaux, fond de cage, eau et bac à litière sont obligatoires. Les chats ne peuvent pas rester dans les cages pendant la nuit, ni quitter la salle d'exposition avant les heures de fermeture.

Par son inscription, l'exposant accepte toutes les prescriptions susmentionnées, ainsi que celles de la FFF et de la FIFe. La participation à l'exposition est aux risques de l'exposant.

Assesseur

Les assesseurs sont les bienvenus, merci de s'annoncer par e-mail à marseille2022@fff-asso.fr

La FFF

La Fédération Féline Française est membre de la Fédération Internationale Féline. La FIFe, composée de 43 membres est présente dans 40 pays et un pays est en période probatoire.

En 2015, elle aura organisé 335 expositions félines internationales. Membre du World Cat Congress, ses 233 juges, les pedigrees et les titres qu'elle délivre sont reconnus par toutes les grandes fédérations internationales.

Attention : Les décisions de l'AG 2013 de la FIFe sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2014, notamment l'âge minimum pour les chatons est de 4 mois. Les classes de jugement sont : chatons 4/7 mois et jeunes 7/10 mois. La composition des catégories 1, 2, 3 et 4 a changé au 1^{er} janvier 2016.

Cat 1 : EXO, PER, RAG, SBI, TUV

Cat 2 : ACL, ACS, MCO, NEM, NFO, SIB, TUA

Cat 3 : BEN, BML, BSH, BUR, CHA, EUR, KOR, MAU, OCI, SIN

...

Cat 4 : ABY, BAL, CRX, DRX, DSP, GRX, OLH, OSH, PEB, RUS, SIA, SOM, SPH

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat.

Prière de s'informer auprès du club organisateur.

Complément d'information sur www.fff-asso.fr

Accès

Parc Chanot Hall 2
Rond-Point du Prado
13008 MARSEILLE

Lyon - Marseille : 300km
Genève - Marseille : 450km
Toulouse - Marseille : 400km
Gênes - Marseille : 400km
Barcelone - Marseille : 500km

La gare de Marseille Saint Charles située à 5km
et l'aéroport Marseille-Provence à 30km.

Hotels

www.booking.com



Suivez-nous sur Facebook : Fédération Féline Française